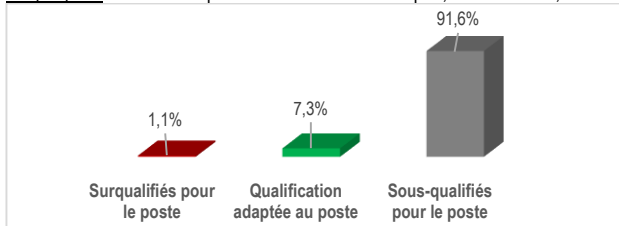


Burkina Faso : Quelles réformes de l'éducation pour des qualifications adaptées aux besoins de l'économie ?

Adama ZERBO – adamazerbo@yahoo.fr & Frédéric KABORE – fredkab18@yahoo.fr

Selon les résultats de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) réalisée par l'INSD en 2018, la main-d'œuvre du Burkina Faso est majoritairement sous-qualifiée. Plus de 90% des travailleurs sont sous-qualifiés pour l'emploi occupé, contre 7,3% de travailleurs qui ont une qualification adaptée à leur emploi et 1,1% de travailleurs qui sont surqualifiés.

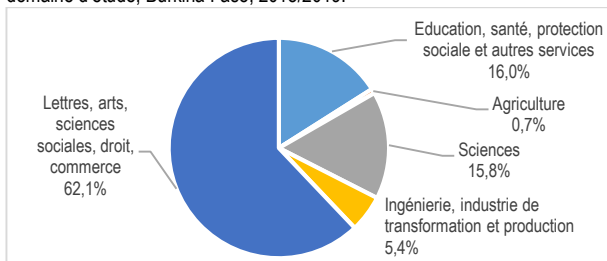
Graphique 1 : Niveau de qualification des actifs occupés, Burkina Faso, 2018



Source : A partir de INSD 2019 : Rapport final, ERI-ESI 2018, Burkina Faso

Cette sous-qualification de la main-d'œuvre du Burkina Faso est imputable à son système d'éducation. En effet, le système éducatif burkinabè est resté fortement axé sur l'enseignement général. Dans les enseignements post-primaire et secondaire, les élèves de l'enseignement technique représentent 2,4% du total des effectifs, contre 97,6% pour l'enseignement général (INSD, 2020). Dans l'enseignement supérieur, les domaines des lettres, des arts, des sciences sociales, du droit et du commerce regroupent 62% des étudiants, contre 5,4% pour les domaines de l'ingénierie et d'industrie de transformation et de production et 0,7% pour le domaine de l'agriculture. Ainsi, selon les résultats de l'enquête ERI-ESI 2018, à peine 16% des sortants de 2017/2018 ont une qualification, contre 84% de ces sortants qui sont sans qualification (INSD, 2019).

Graphique 2 : Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur par domaine d'étude, Burkina Faso, 2018/2019.



Source : A partir de INSD 2020 Annuaire statistique 2019, Burkina Faso

Pourtant, selon la Loi n°013-2007/AN portant orientation de l'éducation au Burkina Faso qui consacre la réforme de 2007, le système éducatif burkinabè a pour but (i) de faire acquérir à l'individu des compétences pour faire face aux problèmes de société, (ii) de dispenser une formation adaptée dans son contenu et ses méthodes aux exigences de l'évolution économique, technologique, sociale et

culturelle, (iii) de doter le pays de cadres et de personnels compétents dans tous les domaines et à tous les niveaux. Pour opérationnaliser la loi d'orientation de l'éducation et atteindre le but escompté, l'Etat burkinabè s'est doté d'une politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN-EFTP). Cependant la PN-EFTP n'a pas été véritablement mise en œuvre et n'a pas été évaluée. Les statistiques sus-évoquées montrent que l'inversion de la tendance généraliste du système éducatif burkinabè n'a pas encore été amorcée.

Tableau 1 : Principaux points de rupture envisagés dans la PN-EFTP 2008

Principaux points de rupture	Constats 2020
La prépondérance accordée aux filières qui valorisent le potentiel économique local	Prépondérance de l'enseignement général, des lettres, arts, sciences sociales, droit et commerce
La création de liens fonctionnels entre les différents ordres d'enseignement et la délivrance d'équivalences entre les divers modes de formation	Pas encore de liens fonctionnels entre les différents ordres d'enseignement ni d'équivalences entre les divers modes de formation
La mutualisation des ressources matérielles des établissements et centres de formation	Certains établissements et centres publics de formation sont sous-exploités pendant que d'autres souffrent d'un déficit accentué de ressources matérielles

L'échec de la mise en œuvre de la PN-EFTP est dû, entre autres, à l'insuffisance de coordination et à un manque de synergie dans les interventions des départements ministériels en charge de l'EFTP. L'organisation des assises nationales de l'éducation puis des états généraux de la formation professionnelle envisagée de part et d'autre est une manifestation de ce manque de synergie.

Alors pour atteindre les objectifs escomptés en matière d'éducation et de formation au Burkina Faso, les principaux défis à relever sont : **Défi n°1** : la fédération des énergies de tous les acteurs de tous les ordres d'éducation et de formation pour (i) poser un diagnostic pertinent, (ii) proposer des solutions adéquates au déphasage du système éducatif avec les besoins en compétences de l'économie nationale et (iii) mettre en œuvre, suivre et évaluer les réformes qui seront adoptées. **Défi n°2** : la bonne connaissance/maitrise des besoins présents et futurs de l'économie nationale en compétences (métiers et emplois). **Défi n°3** : l'amélioration et/ou l'adaptation des contenus des enseignements primaire, post-primaire et secondaire afin de permettre aux sortants d'accéder aux filières d'EFTP orientées sur les besoins de l'économie. **Défi n°4** : l'élargissement de l'offre d'EFTP en adéquation avec les besoins de l'économie afin qu'il soit accessible à tous. **Défi n°5** : la création des conditions favorables à l'insertion socioprofessionnelle des sortants de l'EFTP.